

# Les anthologies, témoins de leurs temps À propos de la dimension mondiale de la littérature africaine

 alternative francophone  
pour une francophonie en mode mineur

<https://doi.org/10.29173/af29462>



*Abdoulaye Imorou*

[abdoulayeimorou02@yahoo.fr](mailto:abdoulayeimorou02@yahoo.fr)

University of Ghana, Ghana

**Résumé.** Cet article porte sur l'évolution du statut que les anthologies de littérature mondiale reconnaissent à la littérature africaine francophone. Il démontre que jusque dans les années 1960 les anthologies insistaient surtout sur la dimension mondiale de cette littérature. Elles ont ensuite eu tendance à ne lui accorder qu'une place marginale. Cependant, ces dernières années, les anthologies perçoivent, à nouveau, la littérature africaine comme une littérature mondiale. L'article explique que les anthologies ont été informées par la manière dont la littérature africaine a été chargée, d'abord de réhabiliter les Noirs dans leur humanité puis, de légitimer les nations africaines. Les anthologies sont, aujourd'hui, sensibles au fait que la littérature africaine revendique, désormais, sa dimension littéraire et une place au centre du champ littéraire mondial.

**Mots clés :** anthologies mondiales; littérature africaine francophone; pacte avec la nation; littérature mondiale; politique

**Abstract.** This article examines the changing status of African francophone literature in world literature anthologies. It shows that until the 1960s, anthologies emphasized the global dimension of this literature. They then tended to give it only a marginal place. However, in recent years, anthologies are once again perceiving African literature as world literature. The article explains that anthologies have been informed by the way in which African literature has been charged, first, with rehabilitating black people in their humanity and, second, with legitimizing African nations. Anthologies are now sensitive to the fact that African literature is now claiming its literary dimension and a place at the center of the global literary field.

*Keywords: world anthologies; francophone African literature; pact with the nation; world literature; politics*

## INTRODUCTION

On reproche souvent aux anthologies de littérature de ne réserver qu'une place marginale aux femmes et aux non-occidentaux. Les anthologies de littérature mondiale n'échappent pas à cette critique (Lawall). Cependant, comme le précise Sarah Lawall (51), avant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les anthologies mondiales étaient plus inclusives que celles qui vont suivre, même si elles propageaient, parallèlement, un certain nombre de stéréotypes. Dans un ordre d'idées similaire, la dimension mondiale de la littérature africaine francophone était plutôt reconnue par les anthologies de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle avant de se trouver largement ignorée par la suite. Cependant, cette dimension est à nouveau mise en avant depuis quelques années. La question se pose alors de savoir pourquoi cette littérature est tantôt reconnue comme étant mondiale et tantôt déclassée. En vue d'y répondre, je vais d'abord revenir sur les éléments qui attestent de ce que la littérature africaine francophone est née mondiale et a été reconnue comme telle notamment au niveau des anthologies. Je vais montrer que son statut est ensuite devenu ambivalent en interrogeant, d'une part, la présence de la littérature africaine dans les anthologies de littérature mondiale et, d'autre part, la dimension mondiale des anthologies centrées sur la littérature africaine. Enfin, je vais démontrer que les statuts successifs que les anthologies accordent au texte africain sont étroitement liés aux différentes fonctions politiques que ce texte est appelé à remplir.

## NÉE LITTÉRATURE MONDIALE

La littérature africaine d'expression française, lorsqu'elle naît dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, a toutes les caractéristiques d'une littérature mondiale. Il suffit d'ailleurs d'analyser la manière dont les textes africains sont mobilisés dans un certain nombre d'anthologies pour voir que cette dimension mondiale était généralement reconnue.

## DANS LES FAITS

Il est devenu commun de rappeler que la littérature africaine d'expression française est née expatriée, qu'elle est écrite en français, publiée par des maisons françaises, distribuée à travers des circuits français, consacrée par des institutions françaises. Dans le même ordre d'idées, on n'a pas fini de se gausser du style classique des premiers textes, des liens intertextuels avec les textes occidentaux... Ces éléments ont donné mauvaise presse aux premiers textes africains. Ainsi, d'aucuns n'hésitent pas à mettre en doute leur authenticité (Kom 35), d'autres les accusent de n'être écrits que pour les Blancs (Fraisse 148). Ces accusations sont d'ailleurs appuyées par certaines déclarations des auteurs eux-mêmes. À titre d'exemple, dans l'introduction de son anthologie *Poètes d'expression française*, Léon-Gontran Damas parle du « règne de l'imitation, de la décalcomanie » (9).

Mais le fait que la littérature africaine francophone soit née expatriée peut donner lieu à d'autres interprétations. En effet, l'expatriation n'est disqualifiante que lorsqu'on se situe dans la perspective

---

<sup>1</sup> Jacques Chévrier (26) parle de 1921 avec la publication de *Batouala*. Lilyan Kesteloot (22) indique les années 1930 avec l'avènement de la négritude. On notera néanmoins que Mohamadou Kane (11) situe la naissance de la littérature africaine francophone plutôt dans les années 1850 et cite l'exemple d'auteurs comme l'abbé Boilat et Léopold Panet.

d'une histoire littéraire nationaliste. Comme le rappelle David Damrosch dans « Toward a history of World literature » (481-482) la nation a longtemps été le cadre dans lequel on pensait la littérature. Il en résulte que l'idée d'une littérature qui se développerait hors de la nation et, qui plus est, emprunterait à des ressources étrangères ne pouvait que paraître aberrante. Cependant, avec le développement d'une histoire littéraire mondiale, la même idée se trouve valorisée et participe de la définition même de la littérature mondiale. À cet égard, Damrosch (483) note que Goethe pensait la *Weltliteratur* comme une littérature en devenir qui se caractérisait par une conception postnationale et une réception pleinement internationale. Vu sous cet angle, la littérature africaine francophone, parce que largement pensée et lue au-delà du continent, est peut-être l'une des premières à remplir, dès le début, les conditions de Goethe, à naître littérature mondiale.

En outre, la condition d'expatriée confère à cette littérature un certain nombre de caractéristiques qui renforcent sa dimension mondiale. Dans « Goethe et la Weltliteratur », une conférence donnée le 12 janvier 2017, Jérôme David précise la définition de la littérature mondiale telle que pensée par Goethe. Jérôme David identifie quatre critères. La littérature mondiale est une littérature traduite. Elle revêt une dimension polémique ne serait-ce que parce qu'elle questionne l'idée de littérature nationale supposée être « l'émanation d'un esprit du peuple » (« Goethe et la Weltliteratur » 00:35:15-18) et liée par un pacte avec la nation. Elle repose sur le principe de l'échange entre écrivains dans une logique d'émulation. Enfin, elle est une littérature à venir et non un déjà-là. Ces critères, la littérature africaine francophone les remplit parfaitement. Écrite en français et non dans les langues africaines, elle est, par nature, traduite. De par sa seule existence, elle remet en cause la conception nationale de la littérature puisqu'elle sort des cadres dans lesquels une littérature nationale est supposée se réaliser (Imorou). Les auteurs africains d'expression française ont, par la force des choses, été en dialogue, au moins, avec les écrivains français. Née sur le tard, elle n'avait d'autre choix que de se penser comme une littérature en devenir.

On le voit, sa condition d'expatriée, alors qu'elle est souvent décriée, confère à la littérature africaine un avantage certain. Elle l'inscrit, d'emblée, dans une histoire littéraire mondiale qui valorise non plus les valeurs nationales, mais ce que Jérôme David appelle « l'épreuve de l'altérité » (« Goethe et la Weltliteratur » 00:30:16-19), épreuve que les écrivains africains connaissent bien. Au demeurant, comme cela apparaît dans nombre d'anthologies, cette dimension mondiale de la littérature africaine naissante était largement reconnue.

#### DANS LES ESPRITS

Lorsque l'abbé Grégoire publie *De la littérature des nègres* en 1808 les catégories de littérature mondiale et de littérature africaine francophone n'avaient pas encore cours. Cependant, la conception du texte africain qui ressort de cette anthologie se rapproche davantage de celle de littérature mondiale que de celle de littérature nationale. Comme le rappelle Joseph Jurt dans « Le champ littéraire entre le national et le transnational », l'idée de littérature nationale n'était pas encore commune. C'est celle d'une *Respublica literaria* sans frontière qui dominait depuis la fin du XVe siècle. C'est donc dans la perspective de cette république des lettres que l'abbé Grégoire situe le texte africain. Son anthologie vise non seulement à dire l'existence d'une littérature des Nègres, mais encore à situer cette dernière sur le même plan que les autres. Il montre ainsi que les productions nègres n'ont, en termes de qualité, rien à envier aux autres. Il en veut pour preuve le fait que certains artistes européens n'hésitent pas à les voler et à les présenter comme leurs. L'abbé Grégoire donne, entre autres, l'exemple du Jamaïcain Francis Williams dont les

ballades firent des jaloux dans le Londres du XVIII<sup>e</sup> siècle au point que certains lui en disputaient la paternité (Grégoire 237).

Les anthologies de littératures noires publiées plus tard n'ont pas d'autres objectifs. Emmanuel Fraisse note ainsi qu'avec son *Anthologie nègre*, Blaise Cendrars se proposait de montrer que la littérature orale d'Afrique ne relevait pas du simple folklore, mais de la littérature. De même, il visait à montrer comment cette littérature s'articulait avec « l'ensemble des autres productions littéraires de l'humanité » (Fraisse 147). Dans un ordre d'idées similaire, Anthony Mangeon (52) rappelle que Léon-Gontran Damas, en publiant *Poètes d'expression française* tenait moins à dire la spécificité des auteurs noirs qu'à les placer sur le même plan que ceux des autres régions du monde.

L'anthologie de Senghor insiste, sans doute, un peu plus sur la question de la spécificité. Cependant, les indices qui invitent à voir dans la littérature négro-africaine une littérature d'ordre mondial ne manquent pas. Le choix des textes n'est pas anodin. Emmanuel Fraisse (152) remarque ainsi que Senghor opte pour des textes modernes dont la littérarité ne pouvait être mise en doute. Le recours à Sartre contribue également à renforcer le statut littéraire de l'anthologie. En faisant appel, pour sa préface, à un intellectuel blanc, Senghor évite le piège de l'entre-soi. Mais il fait mieux : il ne mobilise pas n'importe quel Blanc, mais le pont de l'époque. Il inscrit ainsi son travail et donc celui des poètes sélectionnés au centre de ce que Pierre Bourdieu appellera le champ littéraire français. Or, en ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle, être au centre du champ littéraire français, c'est être au centre de la république mondiale des lettres (Casanova).

Cette manière de considérer la littérature africaine non comme une littérature spécifique, mais comme relevant de la littérature générale n'était pas réservée à quelques cercles, mais constituait, pour ainsi dire, la norme. Jusque dans les années 1960, critiques et anthologues français avaient tendance à considérer la littérature africaine comme une composante à part entière de la littérature française. C'est, par exemple, le cas de Roland Lebel, de Marius-Ary Leblond ou encore de Henri Lemaître. Anthony Mangeon indique dans « Miroirs des littératures nègres : d'une anthologie l'autre, revues » que la tendance était la même outre-Atlantique. Alain Locke, auteur de *The new Negro* défendait l'idée selon laquelle les biens culturels n'étaient l'exclusivité de personne et que chacun était libre de s'en inspirer pour faire œuvre de littérature. Des auteurs comme Sterling Brown allaient plus loin qui récusait jusqu'à l'idée même d'une littérature spécifiquement nègre (Mangeon 50).

En définitive donc, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la littérature africaine francophone est considérée davantage dans sa dimension transnationale. Elle revêt et on lui reconnaît toutes les caractéristiques de ce qu'on appelle aujourd'hui la littérature mondiale.

## DU MONDIAL AU NATIONAL

La Bibliothèque nationale de France organise, fin 2015, un colloque intitulé *Vers une littérature mondiale à l'heure du numérique ?* L'affiche du colloque est intéressante. Elle prend la forme d'un nuage de noms d'auteurs jugés représentatifs de la littérature mondiale<sup>2</sup>. On distingue facilement, des noms comme Proust, Goethe ou encore Sophocle. Mais il est inutile de chercher Mabanckou, Condé ou Maran. Cet « oubli » est loin d'être accidentel : il semble que lorsqu'on pense littérature mondiale, les auteurs noirs ne sont pas les premiers à venir à l'esprit.

---

<sup>2</sup> On peut consulter l'affiche sur le site de la Sorbonne à l'adresse suivante : [https://obvil.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/programme\\_colloque\\_obvil\\_v6\\_1.pdf](https://obvil.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/programme_colloque_obvil_v6_1.pdf) (consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022).

## LES TEXTES AFRICAINS SONT-ILS DANS LES ANTHOLOGIES DE LITTÉRATURE MONDIALE ?

Lorsqu'on consulte la version abrégée en deux volumes de *The Norton Anthology of World Literature* (Puchner), on constate que les auteurs mis en avant dans des anthologies comme celle de l'abbé Grégoire ont disparu. Il faut attendre la septième partie du deuxième volume pour voir apparaître des noms comme Chinua Achebe et Naguib Mahfouz. Il n'y a aucune mention de Senghor ou de Césaire. En revanche, l'Inde et la Chine ont droit à une partie chacune dans le volume 1 consacré aux textes anciens (« I. Ancient Mediterranean and Near Eastern Europe », « II. Ancient India », « III. Early Chinese Literature and Thought »). Certes, les choses sont différentes dans la version longue avec la présence de l'Égypte dès la couverture du volume A et celle des Antilles sur la couverture du volume E<sup>3</sup>. On trouve cette fois, un peu plus de noms africains dont Equiano, Bessie Head et Césaire. Mais force est de constater que la littérature africaine francophone y occupe une place insignifiante. Les choses ne se présentent guère mieux dans l'anthologie de Longman.

Les anthologies de littérature mondiale en français ne se comportent pas mieux non plus. À titre d'exemple, dans *Les grands romans du monde entier*, Dominique Szenes semble avoir oublié que l'Afrique fait partie de ce monde qu'il dit explorer. Ainsi, dans son « Sommaire par pays », seuls l'Égypte et le Nigeria représentent le continent, avec seulement une entrée chacun, respectivement « Nadjib Mahfuz » et « Wole Soyinka ». Certes, dans la partie sur « Le vingtième siècle », une page est consacrée à « La littérature néoafricaine » (Szenes 241). La présence de cette page tout comme la dénomination « littérature néoafricaine », loin de combler un manque, est surtout signe du peu de cas qui est fait de textes africains qu'on connaît manifestement très mal. Le tout donne l'impression qu'on a mentionné « la littérature néoafricaine » uniquement pour remplir une sorte de cahier des charges. *Les chefs-d'œuvre de la littérature mondiale pour les Nuls* de Gilles Guilleron laisse une impression similaire. La littérature d'Afrique partage la septième partie avec celle du Moyen-Orient et n'a droit qu'à trois entrées. Cette absence du texte africain dans les anthologies de littérature mondiale en français montre que les dispositions ont changé entre les deux moitiés du XX<sup>e</sup> siècle. Le statut mondial de la littérature africaine semble moins aller de soi. À cet égard, les Français ne portent plus le même regard sur les écrivains africains. Lorsque dans *Dernier inventaire avant liquidation*, Frédéric Beigbeder présente les 50 livres du XX<sup>e</sup> siècle que les Français préfèrent, aucun titre africain n'y figure. Rien ne change lorsqu'il livre, une dizaine d'années plus tard, son propre top 100 dans *Premier bilan après l'Apocalypse*. Les Mabanckou, Miano et autres Diome ne trouvent aucune place aux côtés des Nothomb, Houellebecq et Matzneff. Tout se passe donc comme si littérature française et littérature africaine francophone naviguaient, désormais, dans des espaces séparés. Les anthologies centrées sur le texte africain tendent à le confirmer.

## LES ANTHOLOGIES DE LITTÉRATURES AFRICAINES SONT-ELLES MONDIALES ?

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les anthologues qui ont travaillé sur la littérature négro-africaine ont surtout cherché à insister sur la dimension mondiale des textes. Cependant, il existe dans leurs travaux des éléments qui ne vont pas toujours dans ce sens. C'est ainsi que la préface de Sartre, d'un côté inscrit le texte africain au centre du champ littéraire français donc mondial, mais d'un autre côté contribue à l'en retirer. En effet, cette préface se propose aussi de dire la spécificité du texte africain et l'importance du

---

<sup>3</sup> Les couvertures des différents volumes sont consultables sur le site de l'édition à l'adresse suivante: <https://wnorton.com/books/9780393602814/about-the-book/table-of-contents> (consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022).

geste anti-colonial qu'il accomplit. Or, il le fait d'une manière qui laisse l'impression que ce texte est écrit par des Noirs et pour des Noirs : « Si pourtant ces poèmes nous donnent de la honte, c'est sans y penser : ils n'ont pas été écrits pour nous ; tous ceux, colons et complices, qui ouvriront ce livre, croiront lire, par-dessus une épaule, des lettres qui ne leur sont pas destinées » (Sartre XI). Surtout, il laisse entendre que le Blanc serait dans l'impossibilité de le comprendre puisqu'il porte sur un sujet, la Négritude, dont le Blanc ne saurait « parler convenablement, puisqu'il n'en a pas l'expérience intérieure » (Sartre XXIX). Ainsi donc Sartre nourrit, paradoxalement, cette impression d'un entre-soi noir que sa présence participait pourtant à annuler. Le fait est que les lectures du texte africain de ce type vont progressivement prendre de l'importance. C'est cette lecture qui dominera dans l'*Anthologie négro-africain* de Lylian Kesteloot publiée en 1967.

C'est également elle qui informe les anthologies de littératures nationales qui se multiplient à partir des années 1980. Dans « La critique et les anthologies littéraires nationales », Georges Ngal note que ces anthologies sont informées par le principe du pacte avec la nation. Il cite l'exemple du ministre de l'Éducation nationale qui dit de l'*Anthologie de la littérature gabonaise* qu'elle rassemble des textes qui traduisent la gabonité. Ngal (237) ajoute que les textes jugés révolutionnaires ont été soigneusement écartés. La question se pose alors de savoir si de telles anthologies sont susceptibles de toucher un lectorat international. En outre, explique Ngal, ces anthologies sont en réalité peu représentatives des textes réellement en circulation. Ainsi, loin de promouvoir les textes au niveau international et de chercher à leur conférer le statut de littérature mondiale, les anthologies dont parle Ngal empêchent plutôt leur circulation.

Cependant, les anthologies publiées à partir des années 1980 ne vont pas toutes dans ce sens. Certaines hésitent, comme l'anthologie de Senghor, entre affirmation de la dimension mondiale des textes et logique de la spécificité. La préface de *Désir d'Afrique* signée par Kourouma donne du texte africain l'idée d'un simple contre-discours destiné à répondre au discours colonial. Quant à la postface ajoutée par Sami Tchak dans l'édition de 2020, elle affirme tout simplement que l'écrivain africain n'a pas réussi à fidéliser un public. Il ne serait lu ni par les Africains, ni par les Occidentaux et n'écrirait donc pour personne. Mais l'ouvrage contient également « La littérature africaine n'existe pas », texte dans lequel Kossi Efoui affirme qu'il est plus que temps de considérer le texte africain comme un texte littéraire et non comme l'expression d'une quelconque africanité. Édouard Glissant réalise parfaitement le programme de Efoui avec *La terre le feu l'eau et les vents. Une anthologie de la poésie du Tout-monde*. En effet, cette anthologie place les textes sur le même plan indépendamment des espaces et des temps où ils ont été écrits. Seuls leur dimension littéraire et leur souci du monde sont mis en avant. Il en résulte une anthologie dans laquelle figurent Frobenius et Fanon avec, entre les deux, Gabriel García Márquez et Julio Cortázar.

D'une manière générale, les anthologies montrent que tout au long du XX<sup>e</sup> siècle le statut reconnu à la littérature africaine est mouvant. Tantôt la dimension mondiale des textes est reconnue, tantôt on les enferme dans une sorte d'entre-soi. Cette ambivalence s'explique par le rôle, lui-même changeant, qui est attendu de cette littérature.

## LITTÉRATURE ET POLITIQUE

Selon Emmanuel Fraisse, les anthologies ne se contentent pas de proposer une sélection de textes. Elles portent également, sinon surtout, un discours de critique littéraire (Fraisse 95) et une idéologie politique (Fraisse 151). Dans le cas des anthologies relatives à la littérature africaine, la dimension idéologique est particulièrement prononcée (Fraisse 158). Elle l'est d'autant plus dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle que les anthologies accompagnent l'Afrique et sa littérature dans leur volonté de naître au monde.

## NAÎTRE

Les anthologies de littérature noire se sont longtemps caractérisées par une fonction épiphanique prononcée. Il s'agissait, pour elles, de révéler au monde qu'il existe des écrivains noirs. Le sous-titre de l'anthologie de l'abbé Grégoire, *Recherches sur leurs facultés individuelles, leurs qualités morales et leur littérature ; suivies de notices sur la vie et les ouvrages des Nègres qui se sont distingués dans les Sciences, les Lettres et les Arts*, est, sur ce point, significatif. Il en est de même de la première phrase de « Orphée noir » : « Qu'est-ce donc que vous espérez, quand vous ôtiez le bâillon qui fermait ces bouches noires ? » (Sartre X). L'anthologie de Kesteloot, dans sa première édition du moins, se situe dans la même perspective lorsqu'elle propose un inventaire des « prosateurs, poètes et dramaturges noirs ».

Cette fonction épiphanique est de première importance. Il ne s'agissait pas seulement de donner des échantillons de textes à lire, mais de donner à voir, à travers ces textes, la preuve que les Noirs sont des êtres humains puisqu'ils sont, eux aussi, capables de produire des œuvres d'esprit. En effet, la littérature négro-africaine se développe à une époque qui nie à toute une partie du monde, son humanité : « Le lieu de naissance de cette littérature est une structure d'épouvante au sein de laquelle l'Afrique apparaît sous la figure de ce qui n'est jamais parvenu à l'existence [...] À l'origine, l'acte littéraire africain est une réponse à cette exclusion » (Mbembe 79). Entre l'abbé Grégoire et Lilyan Kesteloot en passant par Senghor, cette réponse va progressivement changer de forme et d'objectif. L'abbé Grégoire présente le texte africain comme un texte pareil aux autres. Mais progressivement, les anthologues vont insister sur la spécificité des lettres noires, sur ce qui les distingue des autres. Cela leur permet d'affirmer que le texte africain, parce qu'il est foncièrement différent du texte français, ne saurait être enfermé dans le champ littéraire français et donc de revendiquer l'existence d'un champ littéraire africain autonome (N'Goran). Ce changement de perspective répond aux réalités politiques du XX<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement à la recherche d'autonomie qui caractérise l'Afrique et sa littérature. L'objectif n'est plus simplement de dire que les Noirs sont aussi des êtres humains, mais d'affirmer l'existence d'une « nation africaine » puis de nations africaines. Ainsi l'anthologie de Senghor ne cherche pas seulement à prouver que les Noirs sont capables d'écrire. Elle se propose aussi de montrer que leurs textes présentent une certaine unité poétique et culturelle (Fraisie 151). Ce faisant, elle dit, en filigrane, que ces textes reflètent l'unité africaine et sont le produit d'une « nation africaine ». Les anthologies nationales des années 1980 reposent sur une logique similaire. Mais cette fois, ce sont les jeunes États africains qui cherchent, à travers elles, à se donner une légitimité.

On observe ainsi une forte collusion du littéraire et du politique qui n'est pas sans conséquence sur le statut de la littérature africaine francophone et sur les orientations de sa critique. En effet, le paradigme de la spécificité tend à se constituer en doxa critique et on aboutit à une critique qui innove peu, qui, par exemple, ne participe guère à la réflexion autour de la catégorie de littérature mondiale. À cet égard, on notera que lorsqu'il fait son tour du monde des écoles qui ont théorisé cette catégorie, Jérôme David (*Spectres de Goethe. Les métamorphoses de la « littérature mondiale »*) ne passe pas par l'Afrique. D'une manière générale, les spécialistes de la littérature mondiale accordent peu d'intérêt à une littérature africaine qui, en insistant sur sa spécificité, s'est elle-même déclassée.

## GRANDIR

C'est en 2007 que le manifeste « Pour une littérature-monde en français » et le collectif *Pour une littérature-monde* (Le Bris et Rouaud) bousculent la doxa avec d'autres conceptions de la littérature africaine francophone. Ces publications rejettent le principe selon lequel la nation et sa littérature seraient

liées par un pacte. Elles défendent l'idée d'une littérature animée par le souci du monde. Or, cette littérature mondiale, mieux du Tout-monde, se trouverait non pas à Paris, mais dans les espaces injustement jugés périphériques. L'espace africain est particulièrement mis en avant avec une présence importante d'écrivains africains parmi les signataires du manifeste et les contributeurs du collectif. Certains d'entre eux s'étaient déjà illustrés dans les années précédentes en tenant des positions similaires. C'est le cas d'Alain Mabanckou qui publie, un an plus tôt, « La francophonie oui, le ghetto non ! », article dans lequel il annonce que ce n'est pas à la littérature francophone de s'intégrer à la littérature française, mais à cette dernière de démontrer qu'elle a les qualités requises pour rejoindre le « grand ensemble francophone ». Quant à Abdourahman A. Waberi, il assumait en 1998 sa condition d'enfant de la postcolonie et déclarait être écrivain avant d'être africain. Il adoptait ainsi une position similaire à celle que Kossi Efoui défendra plus tard. Dans l'ensemble ces écrivains dénoncent la fonction politique attendue du texte africain. Ils insistent sur la qualité littéraire de leurs œuvres et entendent les placer au centre du champ littéraire mondial, un champ qui, de leur point de vue, ne se confond plus avec le champ français. C'est donc tout un système littéraire mondial, du moins dans son versant d'expression française, que les 44 signataires du manifeste entendent renverser. Ils parlent, à cet égard, de « révolution copernicienne » (« Pour une "littérature-monde" en français »).

Nombre d'observateurs notent cependant que de révolution, il n'y en a pas vraiment. Anthony Mangeon (52) fait ainsi remarquer que le manifeste ne fait que reprendre les propos d'anthologues comme Alain Locke et Léon-Gontran Damas qui défendaient l'idée d'un imaginaire mondial commun contre celle d'une spécificité nègre. Lourdes Rubiales (245) va plus loin en rappelant que les écrivains coloniaux dénonçaient pareillement une sclérose de la littérature parisienne et lui opposaient « les propriétés toniques de la fiction coloniale ». Mais justement, c'est bien parce qu'ils font leurs ces positions anciennes que leur révolution est copernicienne. En effet, en parvenant à être publié dans un journal comme *Le Monde* et une maison comme Gallimard, à réunir les géants du moment comme Michel Le Bris, Alain Mabanckou et Maryse Condé, à faire l'objet de débats universitaires et à toucher le grand public, le manifeste remet au centre du débat, des idées de la littérature qui n'avaient pas réussi à s'imposer sur le long terme. Il rétablit une conception, vraiment mondiale, de la littérature mondiale, c'est-à-dire qui incluent des littératures jusque-là jugées mineures et spécifiques à tel ou tel espace. Il ouvre une ère dans laquelle des anthologies comme celles de Glissant font sens, une ère susceptible de publier des anthologies portant des titres comme l'*Anthologie Jimsaan de littérature mondiale*.

## CONCLUSION

De l'anthologie de l'abbé Grégoire, *De la littérature des nègres* (1808) jusqu'à celles d'auteurs comme Henri Lemaître (*La poésie depuis Baudelaire*, 1966), la littérature africaine francophone se voyait essentiellement reconnaître le statut de littérature mondiale tout comme la littérature française dont elle faisait partie. Des anthologues comme Lilyan Kesteloot vont ensuite décrire cette littérature comme étant spécifique. L'anthologie de Senghor occupe, sur ce point, un statut ambigu dans la mesure où elle joue à la fois la carte transnationale et celle de la spécificité. Le paradigme de la spécificité va permettre à la littérature africaine de se réclamer d'un champ littéraire africain autonome. Mais il va également enfermer la critique littéraire relative au texte africain francophone dans une doxa et dans un entre-soi. En conséquence, la dimension mondiale du texte africain sera moins mise en avant et ce dernier trouvera difficilement sa place dans les anthologies de littérature mondiale. La situation se renverse dès la fin du XX<sup>e</sup> siècle lorsque des écrivains comme Waberi placent leur statut d'écrivain devant celui d'Africain et font partie de ceux qui impulsent en 2007 le manifeste « Pour une "littérature-monde" en français ». D'aucuns ont reproché à ce manifeste de ne pas être aussi révolutionnaire qu'il le prétend. Le fait est qu'il tire sa force de sa capacité à remettre au goût du jour des visions de la littérature que le paradigme de la spécificité avait condamnées à l'oubli. La question reste de savoir si la reconnaissance, à nouveau, de la



dimension mondiale du texte africain va exercer une influence décisive dans la fabrique des anthologies à venir.

## BIBLIOGRAPHIE

- Beigbeder, Frédéric. *Dernier inventaire avant liquidation*. Grasset, 2001.
- \_\_\_\_\_. *Premier bilan après l'apocalypse*. Grasset, 2011.
- Bourdieu, Pierre. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Seuil, 1998.
- Casanova, Pascale. *La république mondiale des lettres*. Seuil, 2008.
- Cendrars, Blaise. *Anthologie nègre. Folklore des peuplades africaines*. La Sirène, 1921.
- Chevrier, Jacques. *Littérature nègre*. Armand Colin, 1984.
- Damas, Léon-Gontran. *Poètes d'expression française*. Seuil, 1947.
- Damrosch, David. « Toward a history of world literature. » *New literary history*, vol. 39, no. 3, 2008, pp. 481-495. <https://muse.jhu.edu/article/259608>.
- David, Jérôme. « Goethe et la weltliteratur : Une conférence de Jérôme David. » *Youtube*, 26 janvier. 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=f2qe2oZcB6s&t=3719s>.
- . *Spectres de Goethe. Les Métamorphoses de la « littérature mondiale »*. Les Prairies ordinaires, 2012.
- Fraisse, Emmanuel. *Les anthologies en France*. PUF, 1997.
- Glissant, Édouard. *La terre le feu l'eau et les vents. Une anthologie de la poésie du Tout-Monde*. Galaade, 2010.
- Grégoire, Abbé Henri. *De la littérature des nègres, ou recherches sur leurs facultés individuelles, leurs qualités morales et leur littérature; suivies de notices sur la vie et les ouvrages des nègres qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts*. Chez Maradan, 1808.
- Guilleron, Gilles, éditeur. *Les chefs-d'œuvre de la littérature mondiale pour les nuls*. Éditions First, 2015.
- Imorou, Abdoulaye. « La littérature française n'existe pas. Penser la catégorie de littérature nationale aujourd'hui. » *French studies in southern Africa*, vol. 44, no. 2, 2014, pp. 144-67. <https://journals.co.za/doi/abs/10.10520/EJC171524>.
- Kane, Mohamadou. « Sur l'histoire littéraire de l'Afrique subsaharienne francophone. » *Études littéraires*, vol. 24, no. 2, 1991, pp. 9-28. <https://doi.org/10.7202/500964ar>.
- Kesteloot, Lilyan. *Anthologie négro-africaine: Panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XX<sup>e</sup> siècle*. Gérard & Company, 1967.
- \_\_\_\_\_. *Les écrivains noirs de langue française. Naissance d'une littérature*. Université libre de Bruxelles, 1963.
- Kom, Ambroise. « La littérature africaine et les paramètres du canon. » *Études Françaises*, vol. 37, no. 2, 2001, pp. 33-44. <https://doi.org/10.7202/009006ar>.
- Lawall, Sarah. « Anthologizing "World literature". » *On Anthologies: Politics and pedagogy*, édité par Jeffrey R. Di Leo, University of Nebraska Press, 2004, pp. 47-89.
- Le Bris, Michel, et Jean Rouaud, éditeurs. *Pour une littérature-monde*. Gallimard, 2007.
- Lebel, Roland. *Histoire de la littérature coloniale en France*. Larose, 1931.

- Leblond, Marius-Ary. *Anthologie coloniale : Morceaux choisis d'écrivains français*. J. Peyronnet & Cie, 1946.
- Lemaitre, Henri. *La poésie depuis Baudelaire*. Armand Colin, 1966.
- Locke, Alain. *The New Negro. An interpretation*. Albert & Charles Boni, 1925.
- Mabanckou, Alain. « La francophonie, oui, le ghetto: non ! La littérature francophone n'appartient pas aux lettres françaises. » *Le Monde*, 18 mars 2006.  
[https://www.lemonde.fr/idees/article/2006/03/18/la-francophonie-oui-le-ghetto-non\\_752169\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2006/03/18/la-francophonie-oui-le-ghetto-non_752169_3232.html).
- Mangeon, Anthony. « Miroirs des littératures nègres : D'une anthologie l'autre, revues. » *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, no. 10, 2009, pp. 40-63.
- Mbembe, Achille. *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*. La Découverte, 2013.
- Mongo-Mboussa, Boniface. *Désir d'Afrique*. Gallimard, 2020.
- Ngal, Georges M. a. M. « La critique et les anthologies littéraires nationales. » *Research in African literatures*, vol. 18, no. 3, 1987, pp. 320-35.  
[https://www.jstor.org/stable/4618188#metadata\\_info\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/4618188#metadata_info_tab_contents).
- N'Goran, David K. *Le champ littéraire africain. Essai sur une théorie*. L'Harmattan, 2009.
- « Pour une "littérature-monde" en français. » *Le Monde des livres*, 16 Mar. 2007.  
[https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde\\_883572\\_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html).
- Puchner, Martin, éditeur. *The Norton anthology of world literature: shorter fourth edition. 2 Vols*. W. W. Norton & Company, 2018.
- Rubiales, Lourdes. « La notion de territoire dans le discours théorique de la littérature "africaine" en français. » *Littératures africaines et territoires*, édité par Christiane Albert et al., Karthala, 2011, pp. 237-48.
- Sartre, Jean-Paul. « Orphée noir ». *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, édité par Léopold Sédar Senghor, PUF, 1948, pp. IX-XLIV.
- Senghor, Léopold Sédar. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*. PUF, 1948.
- Szenes, Dominique. *Les grands romans du monde entier*. Bordas, 1992.
- Waberi, Abdourahman A. « Les enfants de la postcolonie: Esquisse d'une nouvelle génération d'écrivains francophones d'Afrique noire. » *Notre librairie*, vol. 135, no. 11, 1998, pp. 8-15.